

SECRETARIAT GÉNÉRAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES  
ET  
COMMUNALES

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Quai Henri-IV, n° 30

BULLETIN de Naissance

(Acte rétabli en vertu de la loi du 12 février 1872.)

BULLETIN délivré à titre de  
simple renseignement pour :

*Service Militaire*

Nom :

*Ballerquière*

Prénoms :

*Georges Eugène Marie*

né

à Paris le

*18. Avril 1855*

fil

de *Marie Delphine*

et de

*Thérèse Henriette Odile*

Paris, le

*17 février 1900*

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE DE LA SEINE,

Pour le Secrétaire général et par autorisation :

*L'Archiviste de la Seine,*

*Lesq. Chef  
C. Roux*

Imp. PAUL DUPONT. — Paris, 2<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>. — 86.3.4907 (Cl.)





GRANDE CHANCELLERIE  
DE LA  
LÉGION D'HONNEUR

1<sup>er</sup> BUREAU.

PERSONNEL  
DES MEMBRES  
DE LA  
LÉGION D'HONNEUR  
ET  
DE LA MÉDAILLE MILITAIRE.

SERVICES ADMINISTRATIFS  
ET TRAITEMENTS.

N<sup>o</sup> 80,245

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement au Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

## PROCÈS-VERBAL

DE RÉCEPTION

D'UN *Chevalier* DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le *Creize* *Janvier* mil neuf cent *dix*.

Nous, *Walstein*, *Général de Division, Membre du Conseil Supérieur de la Guerre, Gouverneur Militaire de Paris, Grand Croix de la Légion d'Honneur.*

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du *21* *Décembre* *1909*

et après avoir fait prendre les armes à *la garnison* avons fait placer devant le front de bataille *M. Balleyguier, Georges Eugène, Paris - Chef de bataillon d'infanterie dans le 10<sup>e</sup> de Paris.*

nommé *Chevalier* de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui donnant l'accolade et en prononçant la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons *Chevalier* de la Légion d'honneur. »

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à *Paris*, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire,

Le Délégué

*Walstein* *Georges Eugène*

160-02-1909. [8179]



